



Mardi 26 septembre :
c'est reparti pour un tour de négociation
sur le RIFSEEP.

Le dernier dialogue social a été « écourté » comme le dit pudiquement l'administration, parce que les organisations avaient en face d'elles un cabinet d'études qui semblait n'avoir pour objectif que de les enfumer et des interlocuteurs sans mandat de négociation. Une réunion est reprogrammée mardi après-midi.

Certes nous avons eu vendredi à 20H un nouveau dossier et un nouveau rapport est annoncé, rien de rassurant pour autant.

Sans préjuger des réponses qui nous seront apportées mardi, on peut déjà donner quelques grandes lignes :

- Globalement le compte n'y est pas. La Région veut déjà nous faire travailler plus (plus d'heures- jours de congés en moins-, moins de récupération), sans nous faire gagner plus...(voire moins) !
- La Région n'apporte pas pour l'instant de réponse précise sur la façon dont sera maintenu le régime indemnitaire des agents en poste à ce jour.
- La Région prétend augmenter l'enveloppe globale de 1,4 M d'euros ... franchement on ne voit pas où ça se trouve dans leurs simulations.
- **De gros problèmes vont se poser :**
 - pour les A non encadrants. L'expertise, la technicité n'est pas reconnue. Or, on sait qu'aujourd'hui déjà la Région doit recruter avec des maintiens de primes à titre personnel, sinon elle ne parvient pas à recruter. De plus nous n'avons toujours pas le répertoire des métiers révisé et la carrière de ces A non encadrants y est également bloquée (des métiers où aujourd'hui les ingénieurs principaux sont majoritaires ne sont pas fléchés A+)
 - pour les AMIRS : ils ne sont pas identifiés de manière explicite (« agents spécialisés » ? avec 330 euros de RI fixe ?) et là aussi le problème du régime indemnitaire croise celui de la carrière : l'accès à la catégorie B est-elle garantie à ceux qui remplissent les conditions(concours ou ancienneté dans la limite déjà restreinte des quotas), les postes restent-ils fléchés en B comme ils l'étaient en Franche-Comté ? Il semble y avoir des doutes sérieux ...
Encore une technicité non reconnue.
 - pour les B en général, toujours pris en sandwich et mal servis. Seuls les encadrants lycées de catégorie B connaissent une revalorisation ... il faut dire qu'ils sont peu nombreux et ne vont pas coûter bien cher !
 - pour les C : peu ou pas de revalorisation(voir du moins), et pour les contractuels des lycées : du grand foutage de gueule, puisqu'ils devraient avoir 6 mois consécutifs de contrat pour en bénéficier ... condition jamais réalisée puisque la Région les rebasculé à Pôle Emploi pendant toutes les vacances scolaires, petites comme grandes !!!

La Région ne cherche-t-elle pas à faire partir un maximum d'agents pour dégraisser ?

On vous tient au courant, puisqu'il paraît que le dossier nécessite des explications techniques pointues ... ça doit être drôlement compliqué pour dénicher les points positifs !

La Secrétaire de la section Cfdt
Dominique Aubry-Frelin 06 82 13 75 11